

IPERU :

RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE DE SATISFACTION RELATIVE À L'INTERFACE DE REPÉRAGE DES PCRD 2009

Ce document présente les résultats de l'enquête de satisfaction des établissements relative à l'interface de repérage des PCRD, dans le cadre du projet IPERU PCRD 2009.

Les réponses de 33 établissements ont pu être exploitées fin novembre 2009 (soit 25 % des établissements qui se sont connectés). En dépit de cette assez faible participation, le dépouillement donne néanmoins une idée de la perception de l'exercice par les utilisateurs et permet à l'OST de prendre des orientations pour les exercices à venir.

Sommaire



LISTE DES QUESTIONS DE L'ENQUÊTE

partie du questionnaire	question correspondante
II. Période et durée de l'accès à l'interface de validation repérage des PCRD	La **période actuelle d'ouverture de l'interface** (fin août-septembre) vous convient-elle ?
	Si non : pourquoi ? :
	Quelle période vous conviendrait mieux :
	La **durée d'ouverture** de l'interface (3 semaines) vous convient-elle ?
	Si non, quelle durée préconisez-vous ?
III. Fonctionnement et ergonomie de l'interface	D'une manière générale, avez-vous été satisfait du **fonctionnement de l'interface** mise à votre disposition par l'OST ?
	Avez-vous lu le **manuel d'utilisateur**, qui était téléchargeable à partir de l'interface ?
	si oui, vous a-t-il été utile ?
	si vous pensez qu'il est incomplet, pouvez-vous préciser quelle est l'information que vous auriez souhaité y voir figurer ?
	La différence entre les **deux périmètres** de calcul (signataire / tiers) était elle claire ?
	Précisions :
	Le travail à effectuer par l'établissement (validation du pré-repérage OST d'une part, ajout éventuel d'autres projets d'autre part) était il compréhensible ?
	Avez-vous des remarques à faire en ce qui concerne le moteur de recherche des projets (sur la page « autres projets » de l'interface)?
	Lors d'un exercice ultérieur, souhaiteriez-vous que l'OST organise un **atelier de présentation** de l'interface avant son ouverture ?
	Souhaitez-vous faire part à l'OST de **demandes précises sur l'évolution de l'interface** ?
IV. Le pré-repérage de l'OST et l'ajout de projets	Le **pré-repérage** par l'OST des projets pour lesquels votre établissement était signataire de la convention de subvention et qui entraient dans le périmètre (contrats signés avant le 25/02/2009) vous a-t-il paru complet ?
	Si non, à combien estimez vous le nombre de projets dont vous étiez signataires (contrat signé avant le 25/02/2009) manquants dans le pré-repérage de l'OST ?
	Autres remarques :
	L'ajout de calculs sur le **périmètre élargi vous parait-il pertinent** ?
	Commentaires
V. Suivi général de l'exercice de repérage	D'une manière générale, souhaitez-vous faire part à l'OST de remarques concernant l'exercice de validation et repérage des projets du 7e PCRD qui vient de se dérouler ?



PÉRIODE ET DURÉE DE L'ACCÈS À L'INTERFACE DE VALIDATION REPÉRAGE

- **La période actuelle d'ouverture de l'interface (fin août-septembre) vous convient-elle ? OUI à 64 %**
- **Si non, pourquoi ?**
  Les établissements à qui cette période ne convient pas, regrettent que l'ouverture de l'interface ait eu lieu pendant les vacances scolaires et se soit prolongée pendant la période de la rentrée. Néanmoins l'un d'entre eux souligne que septembre est « chargé » et que la période d'ouverture devrait plutôt se situer en juillet/août.

- **Quelle période vous conviendrait mieux ?**
  Les réponses sont variées : février (1), mars (2), avril (1), juin (2), novembre (2)

- **La durée d'ouverture de l'interface (3 semaines) vous convient-elle ? OUI à 70 %**

- **Si non, quelle durée préconisez-vous ?**
  Les établissements à qui cette durée ne convient pas, considèrent qu'une ouverture de 4 semaines est un minimum (60 % d'entre eux). Les autres suggestions peuvent aller jusqu'à 8 semaines d'ouverture.

➔ **En conclusion : l'interface de repérage bibliographique ferme mi-juillet et il est peu réaliste d'ouvrir deux interfaces en même temps. L'actualisation PCRD se fait en avril et il ne faut pas ouvrir l'interface trop longtemps après cette date. En 2010, la période fin août/début septembre sera maintenue pour l'ouverture de l'interface PCRD, mais elle restera ouverte au moins 4 semaines.**

FONCTIONNEMENT ET ERGONOMIE DE L'INTERFACE

- **D'une manière générale, avez-vous été satisfait du fonctionnement de l'interface mise à votre disposition par l'OST ? OUI à 94 %**
  La principale critique des établissements qui ne sont pas satisfaits du fonctionnement de l'interface, porte sur sa complexification entre l'exercice 2008 et l'exercice 2009. Il faut noter que cette complexification est indéniable, mais elle est le pendant de la création du périmètre élargi, qui a été mis en place en 2009 suite aux réclamations formulées par les établissements en 2008.

- **Avez-vous lu le manuel d'utilisateur, qui était téléchargeable à partir de l'interface ? OUI en partie à 88 % (49 % l'ont lu en entier)**

- **Si oui, vous a-t-il été utile ? OUI à 79 %**



- **Si vous pensez qu'il est incomplet, pouvez-vous préciser quelle est l'information que vous auriez souhaité y voir figurer ?**

  La seule réponse à cette question demande des définitions plus précises et plus exhaustives des différentes classifications des projets du périmètre élargi.

- **La différence entre les deux périmètres de calcul (OST=signataire / élargi=tiers) était-elle claire ? OUI à 76 %**
  Si on ne prend en compte que ceux qui ont lu le manuel au moins en partie, la proportion des établissements qui a trouvé claire la distinction entre les deux périmètres monte à 82 %. Néanmoins, on peut noter que quelques établissements n'ont pas trouvé claire la distinction entre les 2 périmètres en dépit de leur lecture du manuel.

- **Le travail à effectuer par l'établissement (validation du pré-repérage OST d'une part, ajout éventuel d'autres projets d'autre part) était-il compréhensible ? OUI à 91 % (= 58 % directement dans l'interface + 33 % uniquement après lecture du manuel)**

- **Avez-vous des remarques à faire en ce qui concerne le moteur de recherche des projets (sur la page « autres projets » de l'interface)?**
  Les établissements n'ont généralement pas fait de remarques sur la page « autres projets ». Néanmoins quelques établissements mentionnent la question de la fraîcheur des données, soit pour trouver le délai trop long entre la vie du projet et la date d'entrée dans la base de l'OST, soit pour proposer que la date d'actualisation soit plus visible dans l'interface.

- **Lors d'un exercice ultérieur, souhaiteriez-vous que l'OST organise un atelier de présentation de l'interface avant son ouverture ? NON à 52 %**

- **Souhaitez-vous faire part à l'OST de demandes précises sur l'évolution de l'interface ?**
  Les principales suggestions préconisent :
  - un manuel d'utilisateur en ligne sous forme de FAQ,
  - d'ajouter au périmètre élargi, le nombre de projets en négociation et pourquoi pas le nombre de projets déposés ce qui permettrait de faire un calcul du taux de réussite,
  - de lister le nom du laboratoire concerné et le chercheur responsable scientifique.

➔ En conclusion : En dépit de quelques remarques, le taux de réponses positives sur le fonctionnement général de l'interface est satisfaisant. Il semble que peu de changements soient nécessaires en 2010. Le manuel d'utilisateur pourrait cependant être amélioré en devenant un objet plus interactif.



LE PRE-REPERAGE DE L'OST ET L'AJOUT DE PROJETS

- **Le pré-repérage par l'OST des projets pour lesquels votre établissement était signataire de la convention de subvention et qui entraient dans le périmètre (contrats signés avant le 25/02/2009) vous a-t-il paru complet ? OUI à 79 %**

- **Si non, à combien estimez-vous le nombre de projets dont vous étiez signataires (contrat signé avant le 25/02/2009) manquants dans le pré-repérage de l'OST ?**
  Quelques établissements ont estimé qu'il manquait au pré-repérage de l'OST de 1 à 4 projets dont ils étaient signataires. Si l'on compare ces réponses aux réclamations faites pendant l'ouverture de l'interface, seuls 4 de ces établissements ont effectivement interpellé l'OST durant le repérage pour demander de rechercher des projets qu'ils estimaient manquant dans le pré-repérage OST comme signataire. Aucune de ces réclamations n'a pu être accordée car soit les projets n'ont pas été retrouvés dans Cordis, soit ils n'étaient pas encore dans l'actualisation de notre base.

- **L'ajout de calculs sur le périmètre élargi (établissement tiers dans la convention de subvention) vous parait-il pertinent ? OUI à 79 %**
  Une remarque importante signale que le périmètre élargi ne peut pas être exhaustif, dans les cas où l'établissement n'est pas informé par l'organisme signataire par exemple, de l'implication d'un de ses laboratoires dans un projet du PCRD. La création de ce périmètre élargi a permis à certains établissements de systématiser la demande d'information sur leur implication auprès des signataires.

➔ En conclusion : en 2010, le périmètre élargi sera maintenu, un atelier pourrait être proposé à ceux qui le souhaitent sur sa définition.

SUIVI GENERAL DE L'EXERCICE DE REPERAGE

- **D'une manière générale, souhaitez-vous faire part à l'OST de remarques concernant l'exercice de validation et repérage des projets du 7e PCRD qui vient de se dérouler ?**
  Les points évoqués dans les réponses concernent :
  - La fraîcheur des données
  - La distinction entre la coordination administrative et la coordination scientifique
  - La possibilité d'indicateurs sur le taux de réussite aux appels d'offres
  - Le fait de connaître à l'avance les champs nécessaires au repérage, pour avoir le temps de les collecter auprès des organismes partenaires

➔ En conclusion : en dehors du premier point qui trouve sa réponse dans l'organisation d'un calendrier annuel totalement modifié, l'OST étudiera comment répondre au mieux aux 3 autres suggestions.



LISTE DES ÉTABLISSEMENTS AYANT RÉPONDU

AIX_MARSEILLE 2	EC_LYON	ENSC_RENNES	LILLE 1	ORLEANS
AIX_MARSEILLE 3	ECAM_PARIS	ENSCP	LILLE 2	PARIS 7
ANGERS	ENS_CACHAN	EPHE_PARIS	LIMOGES	POITIERS
AVIGNON	ENS_LIMOGES	GRENOBLE 1	LITTORAL	POLYNESIE
BOURGOGNE	ENS_LSH_LYON	IEP_PARIS	LYON1	ROUEN
CLERMONT FERRAND 2	ENS_PARIS	INP_TOULOUSE	MONTPELLIER 2	
CNAM	ENSC_LILLE	ISMEP_SUPMECA	MUSEUM	